



Non representation d enfant

Par **Erial**, le **14/05/2019** à **21:02**

Bonjour,

Divorcée depuis un an mon ex femme , a eu le droit de garde de notre fils. Mon ex femme est la maman biologique, et moi, j ai adopté notre fils lors de notre mariage.

Cependant, le juge m'a donné un droit de garde 1 week end par mois et la moitié de toutes les vacances scolaires.

Mon ex femme n a toujours rien respecte. Je n ai pas vu mon fils depuis 6 mois. Je me déplace à chaque fois chez elle pour prendre notre fils mais elle n est pas à son domicile. Aller retour il y a 6 heures de route.

COMMENT PUIS OBLIGER MON EX FEMME À ME DONNER MON FILS? A chaque fois, j ai déposé plainte mais je n ai AUCUNE réponse.

Très cordialement

Erial